



## **COMMUNE DE VALEYRES-SOUS-RANCES**

### **RAPPORT DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL GENERAL**

### **SUR LA GESTION COMMUNALE DURANT L'ANNEE 2020**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les Communes et à l'article 87 du règlement du Conseil général du 19 mai 2015, la Municipalité vous soumet, ci-après, le rapport de gestion pour l'année 2020.

#### ***CONSEIL GENERAL***

En 2020, le Conseil général s'est réuni à trois reprises, en séances ordinaires, pour légiférer sur 10 préavis municipaux. Citons pour mémoire l'adoption de :

- |                |   |
|----------------|---|
| 29 septembre : | 1° Bilan, compte de fonctionnement et rapport de gestion 2019       |
|                | 2° Nouveau règlement de police                                      |
|                | 3° Arrêté d'imposition pour l'année 2021                            |
|                | 4° Compte SIAERV 2019   |
| 28 octobre :   | 5° UAPE   |
| 15 décembre :  | 6° Règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux et son annexe |
|                | 7° Règlement communal sur la distribution de l'eau et son annexe    |
|                | 8° Budget 2021  |
|                | 9° Règlement communal sur la gestion des déchets et son annexe      |
|                | 10° Réaménagement de la déchetterie - Refusé                        |

#### ***MUNICIPALITE***

La Municipalité s'est réunie 45 fois en séances hebdomadaires. La pandémie COVID-19 a fortement impacté son travail. Dès la mi-mars les séances se sont déroulées par visio-conférence puis à la salle des sociétés de la Grande salle.

La Municipalité s'implique dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir une incidence pour notre Commune ou notre région. A ce titre, chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de son dicastère ou de ses connaissances. M. Christian Kaenel fait partie du comité de direction (CODIR) du corps de sapeurs-pompiers régional SDIS, M. Roland Stalder est président des Assemblées du Triage du Suchet, BoisCom et Equifor. Il est également membre du CODIR de l'ARAS (Association Régionale pour les Affaires Sociales) et membre de la commission de gestion de l'ASIOR (Association Scolaires Intercommunale d'Orbe et Région). M. Thierry Vidmer est président de l'assemblée intercommunale du SDIS, membre de la commission de gestion de l'AJOVAL (Réseau enfance Orbe-La Vallée) et membre du CODIR de l'AIVM (Association Intercommunale du Vallon du Mujon). Mme Corinne Tallichet Blanc est membre du CODIR de l'ASIOR, membre du comité exécutif de l'Association de développement du Nord vaudois (ADNV) et présidente du comité de l'Association des syndicats du district Jura-Nord vaudois.

Les Municipaux suivent en outre des cours, afin d'améliorer leurs connaissances dans les domaines de leurs dicastères.

Monsieur Patrick Weidmann a démissionné de son poste de municipal en date du 1<sup>er</sup> décembre 2020. Ses dicastères ont été répartis entre les municipaux restants jusqu'à la fin de la législature.

### **PERSONNEL COMMUNAL**

Les employés de la Commune sont au nombre de 6 :

- Mme Chantal Herren, boursière à 40 %
- Mme Yvette Vaudroz, secrétaire municipale et contrôle des habitants à 55 % jusqu'au 30.06.2020
- Mme Laure Sanchez, secrétaire municipale et contrôle des habitants à 55% dès le 01.07.2020
- M. José Portela, employé communal à 100 %
- Mme Sandra Portela, concierge de l'église, des écoles et des locaux administratifs et surveillante de la Grande salle
- M. Yves Aubert, surveillant déchetterie
- M. Samuel Luginbühl, remplaçant du surveillant de la déchetterie.

### **CONTROLE DES HABITANTS – POLICE DES ETRANGERS**

Au 31 décembre 2020, la population de Valeyres-sous-Rances comptait 616 habitants de 17 nationalités. Les mouvements suivants ont été enregistrés :

- Départs = 36
- Arrivées = 33
- Naissances = 3
- Majorité = 4
- Décès = 4

Au 31 décembre 2020, la population étrangère totalisait 101 habitants (16.39 %) recensés comme suit :

- Permis C (permis d'établissement) = 74
- Permis B (permis de séjour) = 26
- Permis F (étranger admis provisoirement) = 1

Mme Imelda Vidmer, née le 8 janvier 1928, est la doyenne du village pour les dames et M. Hugo Känel, né le 23 juillet 1926, pour les hommes. La Municipalité a félicité Mmes Lucienne Ravey et Muguette Turin pour leurs 90 ans.

La Municipalité n'a malheureusement pas pu accueillir les nouveaux habitants et nouveaux citoyens de l'année 2020 lors de son traditionnel souper. Ceci compte tenu de la situation sanitaire liée à la Covid-19.

Durant l'année 2020, la Commune a enregistré une demande de naturalisation.

Afin d'encourager le vote des jeunes citoyens, tous les habitants ayant entre 18 et 25 et jouissant des droits civiques reçoivent la brochure Easyvote avant chaque votation fédérale ou cantonale.

### **COVID - 19**

Les retraités de la Commune ont été contactés par téléphone, régulièrement pour les plus vulnérables, afin d'assurer que leurs besoins soient couverts pendant le semi-confinement. Un plan d'action a été mis sur pied par la Commune pour gérer l'achat et la livraison des courses aux personnes vulnérables. Il n'a heureusement pas dû être mis en action, la solidarité intergénérationnelle ayant remarquablement bien fonctionné. Le site internet communal a été modifié afin de fournir les informations utiles pour faire face aux inconvénients dus à la pandémie.

La fête du 1<sup>er</sup> août a été maintenue, dans le respect des règles sanitaires et à la grande satisfaction des habitants de Rances et Valeyres-sous-Rances présents.

### **ARCHIVES**

Monsieur Alexandre Pahud, archiviste, assure le suivi des archives communales à raison d'un temps de travail équivalent à 5 %.

### **POLICE DES CONSTRUCTIONS**

Dans le courant de l'année 2020, la Municipalité a délivré :

- 0 permis de construire
- 1 permis d'habiter / utiliser
- 6 autorisations municipales (dispenses d'enquête).

### **REVISION DU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACom)**

En novembre, la Municipalité a transmis le projet de PACom aux autorités cantonales compétentes pour avis préalable.

### **FINANCES**

Nous prévoyions un excédent de charges de Fr. 79'790.00 et c'est avec un déficit de Fr. 3'129.05 que nous bouclons nos comptes 2020. Cette différence est principalement due à des recettes d'impôt plus élevées que prévues dans le budget.

### **BATIMENTS COMMUNAUX**

Les bâtiments communaux ont été entretenus et rénovés selon leurs besoins. Pour exemple, le ré-émaillage de la baignoire et le changement des WC de l'appartement Nord du collège.

La sortie de secours de la salle des sociétés de la Grande salle a été dotée d'un escalier métallique.

Les locations de la Grande salle ont été fortement réduites par la pandémie, par contre un travail supplémentaire de désinfection d'environ une heure par jour a été nécessaire pour les salles de classe et la salle de gymnastique.

### **DECHETTERIE**

Le Conseil général a accepté le nouveau règlement de la déchetterie ce qui nous permettra de nous mettre en conformité avec la législation en vigueur.

Nous avons effectué une analyse détaillée des déchets et du coût de leur élimination. Le tableau ci-dessous montre les chiffres pour les déchets les plus importants en volume et en charges d'élimination.

Fraction des déchets	Quantité		Coût d'élimination			Coût total	
	t/an	kg/habitant et an	Transport Frs.	Traitement / Valorisation Frs.	Infrastructure Frs.	Frs.	Frs./habitant
Urbains incinérables	46,32	74,71	2 173,50	15 491,52		17 665,02	28,49
Déchets encombrants	11,40	18,39	1 449,00	3 664,52		5 113,52	8,25
Déchets verts		0,00		11 146,95		11 146,95	17,98
Papier / Carton	34,69	55,95	7 020,00	1 099,30		8 119,30	13,10
Verre	32,88	53,03	1 647,00	924,60		2 571,60	4,15
Aluminium / Fer-blanc	0,76	1,23	1 449,00	0,00		1 449,00	2,34
Déchets spéciaux des ménages	1,74	2,81		872,60	350,00	1 222,60	1,97
PET	2,45	3,95		0,00		0,00	0,00
Déchets inertes / minéraux	38,74	62,48	724,50	1 906,70		2 631,20	4,24
Emballages en plastique	2,37	3,82		211,32	288,00	499,32	0,81
Bois	38,14	61,52	3 381,00	3 951,60		7 332,60	11,83
Déchets carnés				8 425,00		8 425,00	13,59

### **ECLAIRAGE PUBLIC**

La Commune a participé au projet perséides la nuit du 12 au 13 août en éteignant son éclairage public.

Le réseau d'éclairage public est régulièrement entretenu et des lampes LED remplacent les ampoules défectueuses dès que possible.

## **PARCS ET CIMETIERE**

La Commune a renouvelé sa tondeuse à gazon.

Nous avons changé 950 planches sur la passerelle de la Route de Rances et une dizaine de poutres qui étaient pourries. Ces travaux ont été réalisés par notre employé, M. José Portela. Le bois utilisé pour cette rénovation provient du Triage du Suchet et a été scié à l'Abergement.

## **JARDINS COMMUNAUX**

La Commune possède des parcelles de jardin. Cinq sont louées pour un montant de Fr. 20.00 / année.

## **DOMAINES**

Suite à l'effondrement d'un vieux collecteur hors d'usage, la Commune a dû, en tant que propriétaire, engager les travaux nécessaires pour solutionner le problème de l'écoulement des eaux.

## **ROUTES**

Le chemin qui mène aux marais, sous le pont de la croisée de l'Ormeau, a été refait par un surfacage sur une superficie de 2'170 m<sup>2</sup>.

Des fissures sur les chemins AF ont été colmatées sur une distance de 1'380 mètres.

Dans les marais, 3 avaloirs qui avaient été cassés par le trafic agricole ont été refaits. Ces nouveaux avaloirs sont garantis pour le trafic lourd.

L'extension du réseau de la fibre optique Swisscom a débuté en cours d'année. Elle a généré divers travaux de minimales importances dans le village.

## **TELETHON**

Avec la crise de la Covid-19, les pompiers ont dû se réinventer, pas de soupe aux pois, mais ils ont organisé deux points de collecte pour la vente des peluches. Le premier à la déchetterie et le second devant le local des pompiers. Cette nouvelle formule a très bien fonctionné et Fr. 2'375.00 ont été versés à l'association. Pour information, la Commune, verse chaque année un montant de Fr. 500.00 pour la soupe aux pois. Bien qu'il n'y ait pas eu de soupe, sa contribution est restée identique.

## **SERVICE DU FEU - SDISPO**

L'effectif est stable, soit 239 sapeurs-pompiers.

Le recrutement annuel a suscité 26 nouvelles vocations.

En raison de la Covid-19, les pompiers ont pu faire que très peu d'exercices. Sur les 104 interventions du SDISPO, 2 ont eu lieu sur notre Commune. Le temps de trajet de la caserne au lieu d'intervention est de 15 à 18 minutes maximum dans les régions urbaines et de 20 à 23 minutes dans les régions extra-urbaines.

## **FORETS**

Sur le plan économique nous sommes contraints à investir dans la forêt plus qu'elle ne nous rapporte afin de maintenir sa valeur fonctionnelle. Dans le but de rechercher d'autres sources de revenu le projet « Bois Energie » a démarré chez BoisCom. Son but premier est de mieux utiliser nos sous-produits et ainsi de dégager des bénéfices. Concernant le projet « Bois Energie » 4'857m<sup>3</sup> de plaquettes ont été commercialisés ce qui représente un volume de 1'943m<sup>3</sup> de bois rond.

En 2020, les chantiers réalisés étaient :

Exploitations (coupes) :

Projet revitalisation de la Chênaie 125m3

Exploitations en faveur de la biodiversité « Lisières », sous la Gravière 120m3

Exploitations en forêts protectrices, La Côtelette 33m3

Soins culturaux :

Soins culturaux « standards », Châtillon 4'401m2

Soins culturaux en faveur des Chênaies, 10'696m2

La Commune a vendu du bois de feu pour un montant de Fr. 9'310.00.

**INSTRUCTION PUBLIQUE**

La Commune fait partie de l'ASIOR (Association scolaire intercommunale d'Orbe et région). 101 élèves de la Commune fréquentent les classes de l'ASIOR. Les charges par habitant sont en légère baisse par rapport à 2019 et s'élèvent à Fr. 509.80 (Fr. 457.00 pour l'ensemble de l'ASIOR).

<b>ASIOR - Nombres d'élèves au 31.12.2020</b>		
	Etablissements primaires	Etablissements secondaires
Valeyres-sous-Rances	75	26
Total ASIOR	1009	393

**ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS**

En 2020, le nombre total d'heures « consommées » était de 18'003 (Fr. 87'527.00) en accueil préscolaire et de 2'383 heures (Fr. 18'506.00) en accueil parascolaire. Une comparaison avec les années précédentes pour suivre l'évolution de la demande ne fait pas de sens, les fréquentations étant fortement influencées par la pandémie.

**EAU POTABLE – SIAERV**

Nous procédons plusieurs fois par an à l'analyse de l'eau potable. En 2020, tous les résultats ont démontré que l'eau distribuée est conforme aux normes en vigueur.

En 2020, nous avons vécu une période de sécheresse durant l'été mais grâce à une bonne planification des arrosages et à la source de Champ Thélin qui ne fléchit pas en été (environ 500l/minute), nous avons pu éviter de rationner l'eau.

Les différentes infrastructures du SIAERV sont en bon état général, grâce à un suivi régulier et à un bon entretien.

Le réseau communal d'eau potable est contrôlé annuellement par la société Hinni pour ce qui concerne les vannes de prises d'eau et les bornes hydrantes. Régulièrement, nous procédons aux suivis des fuites sur les conduites, par des tests de consommation. Nous n'avons pas ou très peu de perte d'eau sur le réseau.

### **EAUX CLAIRES ET EPURATION**

Les règlements et les annexes de ces deux postes, ont été approuvés par le Conseil général en décembre. Cela va nous permettre d'adapter les tarifs en fonction du coût annuel.

L'évacuation des eaux claires en périphérie du village est quelque peu gênée par l'obstruction partielle des conduites due aux dépôts de calcaire. Un ordre de priorité a été établi pour le passage de caméras.

### **GAZ**

Nous avons encaissé Fr. 27'000.00 de redevance pour le réseau du gaz. Ces dernières années, cette somme gravite souvent aux alentours de Fr. 30'000.00, ce qui nous conforte dans le fait qu'il n'y a pas d'urgence à vendre notre réseau.

### **ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

Comme chaque année, la Municipalité, dans chacune de ses décisions, a gardé à l'esprit l'engagement moral qu'elle a pris au travers de son concept énergétique. Elle a privilégié, dans la mesure du possible, les achats répondant aux meilleurs labels écologiques ainsi que les entreprises de proximité.

Pour exemple, le bois utilisé pour la pergola de la place de jeux ainsi que pour la passerelle provient des forêts de notre Triage.

La Commune a participé aux projets de l'Association vaudoise pour la nature (AVPN) en plantant des espèces indigènes favorisant la biodiversité de la flore et de la faune entre la cour d'école et la place du village et à la place de jeux. Des nichoirs à hirondelles ont en outre été installés sur les façades de l'école.

Adopté en séance de Municipalité, le 18 mai 2021.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

La syndique

La secrétaire

C. Tallichet Blanc

L. Sanchez